



**HAL**  
open science

## L'analyse linguistique au service de la traduction en anglais de l'imparfait narratif français

Yves Bardière

► **To cite this version:**

Yves Bardière. L'analyse linguistique au service de la traduction en anglais de l'imparfait narratif français. Catherine Delesse, Maryvonne Boisseau, Catherine Chauvin, Yvon Keromnes. Linguistique et traductologie: les enjeux d'une relation complexe, Artois Presses Université, pp.127-142, 2016, 9782848322445. hal-01890649

**HAL Id: hal-01890649**

**<https://hal.science/hal-01890649>**

Submitted on 14 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'analyse linguistique au service de la traduction en anglais de l'imparfait narratif français

Y. Bardière

**EA 609 : Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM), université Grenoble Alpes**

Selon la plupart des analyses, l'imparfait dit « narratif » puise toute sa force expressive de la tension générée par deux forces diamétralement opposées : la perfectivité du passé simple, auquel il s'apparente, et l'imperfectivité de l'imparfait. D'où la tentation de considérer l'imparfait narratif comme un être hybride, investi à la fois des caractéristiques de l'imparfait classique et du passé simple. Selon la formulation de Jacques Bres, « de l'imparfait, il aurait la forme mais pas le sens, la couleur mais pas le goût : il le serait sans l'être » (1999 : 5).

Le rapprochement aspectuel parfois opéré en contexte narratif entre l'imparfait et le passé simple est essentiellement dû au rôle joué par le procès à l'imparfait dans la chronologie événementielle : l'imparfait participe comme le passé simple à la progression narrative. Cela explique en grande partie pourquoi l'imparfait narratif est le plus souvent traduit en anglais par le prétérit simple, temps de la narration par excellence. L'exigence de l'orthonymie<sup>1</sup> semble prévaloir dans ces cas : le processus de traduction se scinde en une phase de *déverbalisation*<sup>2</sup> (les mots s'effacent pour laisser place à la conceptualisation expérientielle) suivie d'une phase de *reverbalisation* (la représentation phénoménale est convertie en mots) : « le traducteur "oublie" TD [Texte de Départ] au profit de la représentation phénoménale que TD a fait naître et de cette représentation se forge une conceptualisation, autorisée par LA [Langue d'Arrivée] » (Chevalier et Delpont, 1995 : 14). C'est la formulation la plus naturelle, la plus spontanée qui est retenue dans la langue d'arrivée.

La substitution d'une forme imperfective (voir *infra*, § 1.1.) dans la langue de départ par une forme perfective dans la langue d'arrivée entraîne alors une perversion de valeurs. Le choix entre l'imperfectivité et la perfectivité correspond à une *visée d'effet* fondamentalement

---

<sup>1</sup> Le terme est emprunté à Bernard Pottier qui en propose la définition suivante : « l'orthonyme est [...] la lexie (mot ou séquence mémorisée) la plus adéquate, sans aucune recherche connotative, pour désigner le référent » (1987 : 45). Cette notion a été remarquablement exploitée par Chevalier et Delpont (1995). Voir bibliographie en fin d'article.

<sup>2</sup> La « déverbalisation » est une étape cruciale du processus d'interprétation ou de traduction dans la théorie du sens, dite « théorie interprétative » de Danika Seleskovitch et Marianne Lederer.

distincte. Cette distorsion aspectuelle dictée par des considérations essentiellement orthonymiques n'est toutefois pas systématique : la langue d'arrivée reproduit parfois le calque verbal de la langue de départ. Ces entorses par rapport à la norme incitent alors à reconsidérer le rôle accordé à l'orthonymie.

Cette étude vise d'une part à analyser les paramètres linguistiques sous-jacents susceptibles d'étayer les choix orthonymiques plus ou moins conscients du traducteur, d'autre part à mesurer l'écart en *langue* (*signifié de puissance*) et en *discours*<sup>3</sup> (*signifiés d'effet et effets de sens*) entre les formes du français et de l'anglais. Pour apprécier le degré d'entropie lors du passage d'un idiome à l'autre, l'approche contrastive sera précédée d'un bref rappel théorique. Elle s'appuie pour l'essentiel sur les grands principes de la psychosystématique guillaumienne<sup>4</sup>.

Les exemples d'illustration sont tous extraits du roman de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*<sup>5</sup>. Seul un très large corpus d'exemples, extraits de sources variées, aboutirait à des données statistiques. Il ne s'agit donc pas ici d'ériger des principes en règles de traduction transférables à tous les emplois mais simplement de dégager des tendances.

## **1. La valeur aspectuelle de l'imparfait**

### ***1.1. Approche guillaumienne : quelques principes théoriques***

Les théories élaborées par Guillaume sont souvent complexes. Seules les quelques notions présentant un intérêt pour la suite de l'analyse ont été retenues et elles ne seront que très succinctement exposées ici.

L'imparfait présente un aspect grammatical imperfectif. Il donne l'image d'un événement coupé en deux par un instant I. Les psychomécaniciens parlent dans ce cas de configuration « anisogène » (Guillaume, 1991, 1993) ou « hétérogène » (Moignet, 1981). Cet aspect, également appelé aspect *sécant*, en raison précisément de sa configuration *anisogène*, permet de distinguer de part et d'autre de I, une partie déjà accomplie, perçue en décadence, en détension ( $\omega$ ) et une partie non encore accomplie, perçue en incidence, en tension ( $\alpha$ ).

---

<sup>3</sup> Les termes mis en italique sont pris dans leur acception guillaumienne.

<sup>4</sup> Les études contrastives sur les temps du passé en français et en anglais sont relativement nombreuses et stimulent toujours la réflexion. À ma connaissance, le dernier ouvrage ayant trait à ce domaine est celui de Jean-Pierre Gabilan, 2011. Ces analyses se situent pour la plupart dans le cadre de la TOE et/ou de la grammaire méta-opérationnelle. La traduction de l'imparfait narratif n'est que sommairement évoquée dans la littérature guillaumienne.

<sup>5</sup> Trois traductions ont été utilisées à savoir, de la plus récente à la plus ancienne i) la traduction de W. Butcher (*Oxford World's Classics*, 1998) ; ii) une traduction anonyme hâtivement qualifiée de *complete and unabridged* (1992) ; iii) la traduction de Mendor T. Brunetti (*Signet Classic*, 1969). Les deux premières sont britanniques, la troisième américaine. Par commodité, elles seront citées après le texte français, sous la forme (a), (b) et (c).

L'imparfait exprime la résolution de l'*inaccompli incident* en *accompli décadent*. Parler en termes de résolution de l'inaccompli en accompli confère à l'aspect sécant une image-temps non pas statique mais au contraire dynamique. L'instant I correspond donc aussi au *seuil d'actualisation*, c'est-à-dire au point de passage où le *temps à-venir* devient le *temps advenu*, où la *tension* verbale se transforme en *détension* verbale.

Le passé simple présente, quant à lui, une configuration *isogène*. Il refuse la vision *sécante* de l'imparfait. L'événement est parcouru dans son intégralité. Comme le précise très clairement Garnier, « [...] quelle que soit la durée réelle de l'événement, le sujet parlant le parcourt mentalement en un instant, du début jusqu'à la fin. » (1985 : 389-390) En schéma :

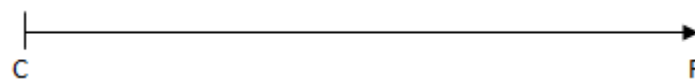


Figure 1 : représentation du passé simple en *langue*

Imparfait et passé simple ont pour propriété commune de relever de l'aspect *immanent*. Cet aspect désigne la durée intérieure du procès, le nombre d'instantanés nécessaires à sa réalisation (voir Boone et Joly, 1996 : 221). L'aspect *immanent* s'oppose à l'aspect *transcendant*, qui renvoie à l'extériorité du procès, c'est-à-dire à l'au-delà notionnel de ce qu'évoque le verbe simple. En effet, le premier aspect est sémiologiquement marqué par la forme simple du verbe, le second par sa forme composée (participe passé du verbe auxilié par *avoir* ou dans certains cas *être*).

Les principales caractéristiques de l'imparfait peuvent être résumées comme suit :

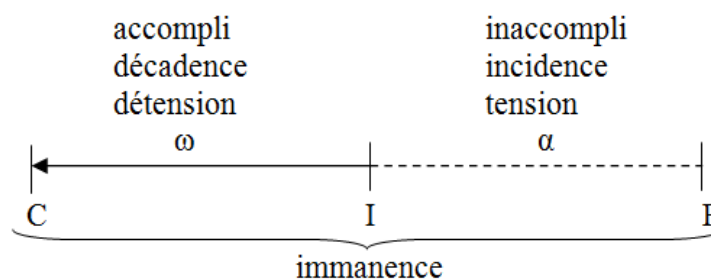


Figure 2 : représentation de l'imparfait en *langue*

Le vecteur a été ici orienté vers la gauche. Les rares schémas disponibles dans la littérature (Moignet, 1981 ; Garnier 1985) privilégient une orientation bi-cinétique du temps d'événement :

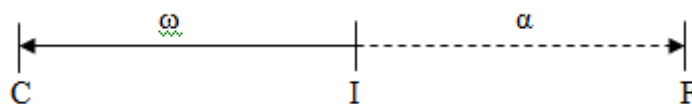


Figure 3 : orientation bi-cinétique de l'image-temps en langue de l'imparfait

Cette double orientation vise à prendre en compte la double valeur de l'imparfait qui emporte à la fois un regard rétrospectif, orienté vers le passé/l'accompli et un regard prospectif orienté vers le futur/l'inaccompli. La perception de l'orientation temporelle du temps d'événement comporte en réalité une part d'arbitraire et de subjectivité (voir Bardière, 2009).

Les figures 1, 2 et 3 rendent compte de la représentation du passé simple et de l'imparfait en *langue*. La *représentation* est une des notions clefs de la théorie de Guillaume. Très schématiquement, elle marque une étape intermédiaire entre l'expérience et le *discours*. Elle correspond dans un premier temps à la conversion linguistique de l'expérience et, dans un deuxième temps, à la potentialité de la *langue* conditionnant le *discours*. En figuration :

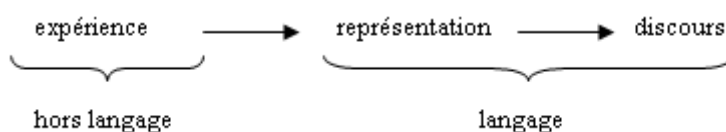


Figure 4 : de l'expérience au *discours* via la *représentation*

### 1.2. Thèse en faveur d'une double valeur aspectuelle

Sans doute le critère le plus évident et le plus intuitif de reconnaissance d'un imparfait narratif est la possibilité d'employer en son lieu et place un passé simple normalement attendu, sans nuire à la cohérence de l'énoncé ni modifier l'interprétation chronologique des événements, comme en (1) où l'imparfait participe, au même titre que le passé simple, à la chronologie événementielle, et où il s'établit, dans ce cas précis, une similarité syntaxique étroite entre les deux propositions introduites par l'adverbial temporel :

(1) J'allais répondre, lorsqu'une vapeur blanche jaillit à l'avant du vaisseau de guerre. Puis quelques secondes plus tard, les eaux troublées par la chute d'un corps pesant, **éclaboussèrent** l'arrière du Nautilus. Peu après, une détonation **frappait** mon oreille.  
« Comment ? Ils tirent sur nous ! m'écriai-je. (VML : p. 455)

Dans ce type d'emplois, la parenté entre les deux temps grammaticaux s'impose naturellement à l'esprit. Cet effet est également très sensible lorsque l'imparfait se trouve enserré dans une consécution de passés simples (voir *infra*, ex. 5). Il se produit alors un lissage aspectuel entre les deux formes temporelles. L'imparfait manifeste, du moins en

apparence, tous les traits qui caractérisent le passé simple. C'est notamment la thèse défendue par Tasmowski-De Ryck (1985), qui définit l'imparfait narratif selon les mêmes critères que ceux retenus pour le passé simple, à savoir les traits [+globalité]/[+progression], par opposition à l'imparfait standard caractérisé, quant à lui, par les traits [-globalité]/[-progression].

Ce point de vue est globalement partagé par Laurent Gosselin, qui considère que « l'aspect global (aoristique) constitue [...] la différence spécifique entre l'IP standard (inaccompli) et l'IP narratif, qui s'avère être compatible avec tout un ensemble de marqueurs impliquant l'aspect global et qui, de ce fait, excluent l'IP standard » (1999 : 22).

Cette dualité aspectuelle se retrouve également dans l'analyse de Maingueneau pour qui « chaque temps de l'indicatif est *a priori* perfectif ou imperfectif mais le contexte peut les affecter de la valeur opposée. Ainsi le présent, normalement imperfectif, devient-il perfectif au présent historique » (1994 : 81).

### ***1.3. Thèse en faveur d'une valeur aspectuelle unique***

Cette approche s'apparente à une compromission théorique. Comment deux significés aspectuels aussi radicalement antinomiques peuvent-ils co-exister au sein d'une seule et même forme ? Le paradoxe peut être résolu si l'on considère, au contraire, que l'expressivité de l'imparfait narratif découle d'une même représentation aspectuelle imperfective que l'imparfait standard. La forme verbale retrouve ainsi toute sa cohérence par l'attribution d'un seul invariant qui, ici plus qu'ailleurs, devient l'élément explicateur de cette valeur expressive particulière.

Cependant, pour justifier en termes aspectuels la valeur narrative de l'imparfait, les psychomécaniciens, à commencer par Guillaume lui-même, introduisent le principe de la variation de l'image-temps en *discours*. Ainsi, dans le premier recueil des *Leçons de linguistique* de 1948-49, le linguiste français commente en ces termes l'emploi des « imparfaits stylistiques » :

L'imparfait, partout et toujours, satisfait à la condition de langue : accompli décadent + accomplissement incident = 1. Mais en discours, l'accompli (décadent) peut aussi passer du positif indiscuté à un positif discuté, avoisinant zéro d'aussi près que possible tout en restant positif. [...] La variation n'est pas une variation formelle qualitative, mais une variation de quantité, de proportion des quantités relatives retenues. La forme, obtenue en système, en langue, non en discours, est invariante. (103-104)

Voici en figuration la représentation que l'on peut donner de l'imparfait en *discours* et que l'on opposera à sa représentation en *langue* (voir *supra*, figure 2) :

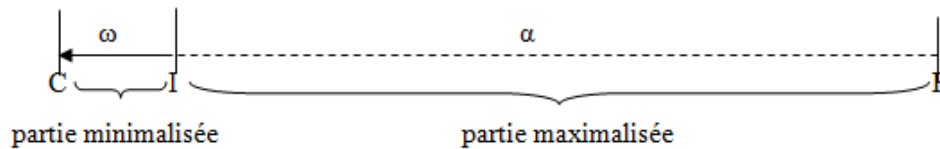


Figure 5 : représentation de l'imparfait en *discours*

Qu'il s'agisse d'une représentation de *discours* ou de *langue*, l'imparfait présente une image sécante de son temps d'événement. Ce paramètre très important explique, nous le verrons, la perte sémantique provoquée par la traduction d'une forme imperfective par une forme perfective (voir *infra*, §2.).

#### 1.4. Imperfectivité grammaticale et perfectivité lexicale

Les meilleurs candidats à l'imparfait narratif sont les processus lexicalement perfectifs<sup>6</sup>. L'aspect lexical perfectif implique en effet le franchissement d'une limite interne. Associé à un repère temporel antéposé, il devient l'outil privilégié de la dynamique événementielle. La *perfectivité lexicale* se heurte alors à l'*imperfectivité grammaticale* qui a pour effet de dilater le seuil télique, permettant ainsi le prélèvement d'un instant sécant dans l'immanence de l'événement.

L'imparfait, appliqué à des verbes d'état ou des processus lexicalement imperfectifs pose fréquemment la question de son interprétation narrative ou descriptive. Ce flottement interprétatif semble confirmé par les choix aspectuels qu'opère le traducteur. Ce point sera développé et illustré dans le paragraphe suivant.

## 2. La traduction de l'imparfait narratif

Soit les exemples suivants :

(2) Je revins au salon. Le panneau se ferma, et j'entendis les sifflements de l'eau dans les réservoirs. Le Nautilus commença de s'enfoncer, suivant une ligne verticale, car son hélice entravée ne lui communiquait plus aucun mouvement.

Quelques minutes plus tard, il **s'arrêtait** à une profondeur de huit cent mètres et **reposait** sur le sol.

Le plafond lumineux du salon s'éteignit alors, les panneaux s'ouvrirent, et à travers les vitres, j'aperçus la mer vivement illuminée par les rayons du fanal dans un rayon d'un demi-mille (VML : p. 451).

<sup>6</sup> On veillera à ne pas confondre l'aspect grammatical *perfectif* avec l'aspect lexical *perfectif*. Les processus lexicalement *perfectifs* réfèrent à des « **actions** » dont la réalisation s'effectue dans le cadre d'un seul instant » (Joly et O'Kelly 1990 : 138). Les **états** sont également *perfectifs*, car ils « expriment des événements entièrement logeables dans le cadre d'un instant » (*op. cit.* : 136). Deux types de procès sont donc perfectifs : les processus, parfois qualifiés de « téliques » dans la littérature mais aussi les verbes d'état. La notion de perfectivité appliquée aux verbes d'état est souvent mal comprise. Ces verbes sont perfectifs dans la mesure où l'événement parvient d'emblée à la complétude. La perfectivité associée aux verbes d'état n'est cependant pas incompatible avec la durée mais, ce qui dure, c'est la reconduction de l'événement d'instant en instant.

(2a) A few minutes later, it **stopped** at a depth of 833 metres, and **came to rest** on the ocean floor (p. 363-364).

(2b) Some minutes later it **stopped** at a depth of more than 420 fathoms, **resting** on the ground (p. 232).

(2c) A few minutes later, it **stopped** at a depth of about 2,700 feet, and **lay** motionless on the bed of the sea (p. 425-426).

(3) J'étais en nage, j'étouffais, j'allais cuire. Oui, en vérité, je me sentais cuire !

« On ne peut rester plus longtemps dans cette eau bouillante, dis-je au capitaine.

- Non, ce ne serait pas prudent », répondit l'impassible Nemo.

Un ordre fut donné. Le *Nautilus* vira de bord et s'éloigna de cette fournaise qu'il ne pouvait impunément braver. Un quart d'heure plus tard nous **respirions** à la surface des flots (VML, p. 292).

(3a) An order was given. The Nautilus went about and headed away from this furnace that it could not defy with impunity. A quarter of an hour later, we **were breathing** on the surface of the waves again (p. 235).

(3b) A quarter of an hour after we **were breathing** fresh air on the surface (p. 151)

(3c) A quarter of an hour later, we **were breathing** once more the fresh air of the sea (p. 272).

### ***2.1. Chronologie d'expérience et représentation aspectuelle***

La successivité événementielle favorise le recours au prétérit simple pour traduire l'imparfait narratif. Le poids de la chronologie événementielle apparaît clairement en (2) où, dans le champ clos isotopique de l'immersion du sous-marin, les événements *se ferma, entendis, commença de s'enfoncer, s'arrêtait et reposait*, se succèdent selon un ordre conforme à notre logique d'expérience.

Le prétérit défini, qu'il s'agisse du passé simple français ou du prétérit anglais, est le moyen linguistique privilégié pour exprimer la chronologie événementielle. Il est relativement aisé de justifier le lien entre chronologie d'expérience et prétérit défini. Dans la réalité phénoménale, la consécutive implique qu'un événement soit terminé avant que ne commence le suivant. En représentation, elle suppose que l'on parcourt l'événement 1 de C (Commencement) à F (Fin) (vision perfective, que l'on quitte l'immanence de cet événement pour entrer dans celle du suivant par un mouvement transcendant et ainsi de suite) :



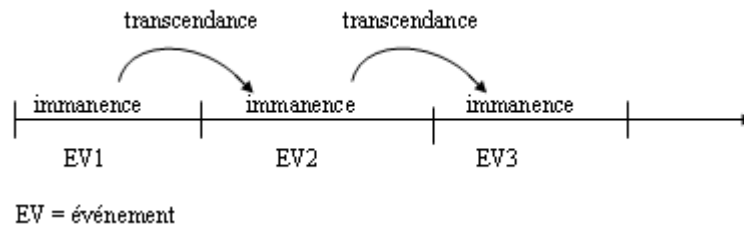


Figure 6 : lien entre consécuitivité événementielle et représentation du prétérit simple

Si, comme l'affirme entre autres Tasmowski-De Ryck, l'imparfait narratif présente les mêmes caractéristiques aspectuelles que le passé simple, à savoir les traits [+globalité]/[+progression], on comprend mieux pourquoi les traducteurs recourent spontanément au prétérit simple. Dans cette optique théorique, le recours au prétérit simple pour traduire l'imparfait narratif se justifierait donc non seulement par la pression co-textuelle exercée par la chronologie sur le choix de la forme verbale, mais aussi par la similarité aspectuelle entre passé simple et imparfait narratif. Mais l'explication n'est satisfaisante qu'à condition d'accepter le postulat sur lequel elle repose : la coexistence de deux valeurs aspectuelles contradictoires, mutuellement exclusives selon l'emploi en *discours*.

Or nous avons vu que l'imparfait narratif tire toute sa puissance de l'imperfectivité aspectuelle que la forme verbale retient même en *discours*. C'est de ce conflit entre la perfectivité co-textuelle (à savoir l'effet de sens « perfectif », véhiculé par le co-texte) et l'imperfectivité aspectuelle portée par l'imparfait que naît la valeur « stylistique » de cette forme verbale.

La traduction de l'imparfait narratif par le prétérit simple entraîne donc une perte d'effet de sens lors du passage d'une langue à l'autre, comparable à celle produite en français par *Il s'arrêta quelques minutes plus tard à une profondeur de huit cent mètres* par rapport à (2) *Quelques minutes plus tard, il s'arrêtait à une profondeur de huit cent mètres*<sup>7</sup>.

L'événement au passé simple est vu se dérouler intégralement depuis son commencement (C) jusqu'à sa fin (F). A l'imparfait la fluence temporelle est inversée (voir. *supra*, figures 3 et 4). Le cinétisme temporel gauche → droite imprimé par la succession chronologique se trouve soudain contrecarré par le cinétisme droite → gauche de l'imparfait qui impose, en partie, un regard rétrospectif :

<sup>7</sup> Je ne peux, faute de place, commenter le rôle exercé par le complément en position frontale sur l'utilisation de l'imparfait narratif (voir Bardière, 2009).

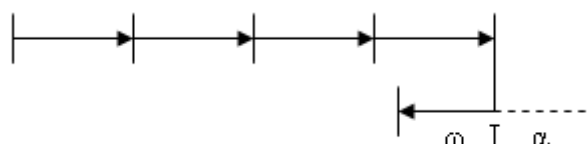


Figure 7 : inversion du cinétisme temporel généré par l'imparfait

Parallèlement, le processus à l'imparfait est présenté *comme s'il* était déjà engagé (portion accomplie de l'événement), mais aussi *comme s'il* était toujours en cours de résolution, par conséquent non encore terminé (portion non accomplie), d'où cet effet paradoxal d'accélération de l'événement (il n'est pas sitôt mentionné qu'il est déjà en cours) et d'alenti (la part d'inaccompli n'est pas encore résorbée). L'effet est particulièrement sensible lorsque les imparfaits narratifs s'enchaînent comme en (4) (voir. *infra*) : chaque procès mentionné nous arrache de l'intériorité de l'événement précédent pour nous plonger dans celle du suivant. De tels effets sont perdus dans les traductions anglaises.

## 2.2. Aspect lexical et aspect grammatical

*Reposait* soulève une difficulté de traduction due à la coordination de deux procès de nature lexicale différente, *s'arrêter* (processus) et *reposer* (état). Cette gêne explique les tentatives de remédiation apportées en (2b) (*resting*) et plus particulièrement en (2a) (*came to rest*) qui, des différentes solutions proposées, me paraît être la plus appropriée. *Came to rest* est, comme *stopped*, un processus lexicalement perfectif; il répond ainsi à un souci d'homogénéisation entre formes coordonnées.

La perfectivité lexicale des procès prédispose donc à l'emploi de l'imparfait narratif et à sa traduction par le prétérit simple. L'aspect lexical imperfectif génère souvent l'ambiguïté quant à l'interprétation « narrative » du procès à l'imparfait. Dans (3), l'énoncé *Un quart d'heure plus tard nous respirions à la surface des flots* est construit sur le modèle syntaxique des exemples précédents. *Respirions* ressemble, à s'y méprendre, à un imparfait de clôture<sup>8</sup> : il apparaît en fin de paragraphe et constitue le point d'orgue d'une séquence événementielle dont la première étape concerne précisément les difficultés respiratoires des sous-marinières, dans l'air surchauffé et vicié par les vapeurs volcaniques. Cet imparfait ne saurait toutefois être considéré comme un imparfait narratif dans la mesure où il commute difficilement avec le passé simple. *Nous respirâmes* est, en effet, d'une acceptabilité douteuse. Il est d'ailleurs

<sup>8</sup> Cette appellation fait partie des nombreuses étiquettes utilisées pour désigner ce type d'imparfait : imparfait de perspective de rupture, de clôture, imparfait conclusif, dynamique, pittoresque, stylistique, narratif, flash, aoristique, etc. Ces étiquettes mettent chacune à leur manière l'accent sur tel ou tel effet de sens que la forme verbale peut prendre en *discours*. L'expression « imparfait de clôture » renvoie à la valeur de « dénouement » mise en lumière par de Vogüé (1999) ou encore à celle de « conclusion » évoquée par Berthonneau et Kleiber (1993) dans le cadre de leur théorie sur « l'hypothèse anaphorique méronomique ».

tout à fait remarquable que les trois traducteurs aient unanimement choisi de rendre le procès par *were breathing*. Il est également probable que, si on remplaçait *to breathe* par *to reach*, ils aient alors opté pour la forme simple du prétérit : *a quarter of an hour later we reached the surface of the waves*.

Ces cas d'hésitation quant à la valeur de l'imparfait sont souvent mis en évidence par la divergence des traductions pour un même énoncé français :

(4) Puis il prolongea à une distance de six milles les côtes arabiques de Mahrah et de l'Hadramant, et sa ligne ondulée de montagnes, relevées de quelques ruines anciennes.

Le 5 février, nous **donnions** enfin dans le golfe d'Aden, véritable entonnoir introduit dans ce goulot de Bab el-Mandeb, qui entonne les eaux indiennes dans la mer Rouge.

Le 6 février, le Nautilus **flottait** en vue d'Aden, perché sur un promontoire qu'un isthme étroit réunit au continent, sorte de Gibraltar inaccessible, dont les Anglais ont refait les fortifications, après s'en être emparés en 1839. [...]

Le lendemain, 7 février, nous **embouquions** le détroit de Bab el-Mandeb, dont le nom veut dire en langue arabe, « la porte de Larmes ». [...]

Enfin, à midi, nous **sillonions** les flots de la mer Rouge (VML, p. 258-259).

(4a) On 5 February we finally **entered** the Gulf of Aden, [...].

On 6 February the Nautilus **was floating** within sight of Aden, [...].

The following day, 7 February, we **entered** the strait of Bab el Mandeb [...]

Finally, at midday, we **were ploughing** the waves of the Red Sea (p. 208).

(4b) The 5<sup>th</sup> of February we at last **entered** the Gulf of Aden, [...].

The 6<sup>th</sup> of February, the Nautilus **floated** in sight of Aden, [...]

The next day, the 7<sup>th</sup> of February, we **entered** the Straits of Bab-el-Mandeb, [...]

At last, about noon, we **were** in the waters of the Red Sea (p. 133).

(4c) On 5<sup>th</sup> of February we finally **entered** the Gulf of Aden, [...].

On 6<sup>th</sup> of February, the Nautilus **came within sight of** Aden [...]

The next day, on the 7<sup>th</sup> February, we **entered** the strait of Bab el Mandeb, [...]

Finally, at noon, we **entered** the Red Sea (p. 241-242).

(5) Le véhicule à vingt francs la course descendit Broadway jusqu'à Union Square, suivit Fourth Avenue jusqu'à sa jonction avec Bowery Street, prit Katrin Street et s'arrêta au trente-quatrième pier. Là, le Katrin ferry-boat nous transporta, hommes, chevaux et voiture, à Brooklyn, la grande annexe de New York, située sur la rive gauche de la rivière de l'Est, et en quelques minutes, nous **arrivions** au quai près duquel l'*Abraham Lincoln* vomissait par ses deux cheminées des torrents de fumée noire (VML, p. 21).

(5a) A few minutes later we **were standing** on the quayside where the *Abraham Lincoln* was spewing out torrents of black smoke [...] (p. 19).

(5b) [...], and in a few minutes we **arrived** at the wharf [...] (p. 18).

(6) Je crus avoir mal entendu, mais je ne pus réitérer mon observation car la tête du capitaine avait déjà disparu dans son enveloppe métallique. J’achevai de me harnacher, je sentis qu’on me plaçait dans la main un bâton ferré, et quelques minutes plus tard, après la manœuvre habituelle, nous **prenions pied** sur le fond de l’Atlantique, à une profondeur de trois cents mètres (p. 317).

(6a) [...], and a few minutes later, after the usual procedure, we **were walking** at a depth of 300 metres on the floor of the Atlantic (p. 255).

(6b) [...] and some minutes later, after going through the usual form, we **set foot** on the bottom of the Atlantic, at a depth of 17 fathoms (p. 164).

(6c) A few minutes later, after going through the usual procedure, we **set foot** on the bottom of the Atlantic, about a thousand feet down (p. 297).

(7) En deux minutes, nous **étions** sur la grève. Charger le canot des provisions et des armes, le pousser à la mer, armer les deux avirons, ce fut l’affaire d’un instant. Nous n’avions pas gagné deux encablures, que cent sauvages, hurlant et gesticulant, entrèrent dans l’eau jusqu’à la ceinture. Je regardai si leur apparition attirerait sur la plate-forme quelques hommes du Nautilus. Mais non. L’énorme engin, couché au large, demeurait absolument désert.

Vingt minutes plus tard, nous **montions** à bord. Les panneaux étaient ouverts. Après avoir amarré le canot, nous rentrâmes à l’intérieur du Nautilus (VML, p. 188-189).

(7a) A couple of moments later we **were** on the shore [...]

Twenty minutes later we **climbed** on board. The hatches were lying open. We made the boat fast and went inside (p. 152).

(7b) In two minutes we **were** on the shore. [...]

Twenty minutes later we **were** on board. The panels were open. After making the boat fast, we entered the interior of the Nautilus (p. 96-97).

(7d) In two minutes we **were** at the shore. [...]

Twenty minutes later we **were climbing** on board. The panels were open. After mooring the dinghy, we went down into the interior of the Nautilus (p. 176-177).

Soit le tableau comparatif suivant :

		(a)	(b)	(c)
(4)	donnions	entered	entered	entered
	flottait	was floating	floated	came within sight of
	embouquions	entered	entered	entered
	sillonnions	were ploughing	were	entered
(5)	arrivions	were standing	∅	arrived
(6)	prenions pied	were walking	set foot	set foot
(7)	étions	were	were	were
	montions	climbed	were	were climbing

Ce tableau permet de corroborer le constat précédemment établi : à quelques exceptions près, aux procès lexicalement perfectifs revient la forme simple, aux procès lexicalement imperfectifs, la forme en BE+-ING. Cette tendance se trouve également confirmée par un changement de lexème et donc de traitement grammatical, lors du passage du français à l'anglais : des verbes français lexicalement imperfectifs, traduits par des verbes lexicalement perfectifs, appellent le prétérit simple et inversement des verbes perfectifs, traduits par des verbes imperfectifs, appellent la forme en BE+-ING. Cela n'est pas systématique, mais est l'expression d'une forte tendance. En ce qui concerne le passage de l'imperfectif au perfectif, on notera la traduction de *flottait* (4) par *came within sight* (4c) et *sillonions* (4) par *entered* (4c) Parmi les procès perfectifs transformés en procès imperfectifs, se trouvent *arrivions* (5) traduit par *were standing* (5a) et *prenions pied* (6) traduit par *were walking* (6a). Les formes grammaticalement imperfectives en BE+-ING s'utilisent donc, dans ce type d'emploi, principalement avec les procès lexicalement imperfectifs.

Appliquées à des procès lexicalement perfectifs, elles pourraient constituer un moyen de compenser la perte qu'entraîne l'emploi du prétérit simple par rapport à l'imparfait, mais le procédé demeure comparativement rare. On en trouve une illustration en (7), avec *montions à bord* traduit par *were climbing on board* (7c)<sup>9</sup>.

Il semble donc que là encore, le principe d'orthonymie puisse être convoqué. Tout locuteur fait intuitivement la distinction entre un procès tel que *enter* ou encore *come within sight* et un procès tel que *float* ou *walk*. Une expérimentation menée par Bonnotte *et al.* révèle les tendances associatives plus ou moins intuitives de tout énonciateur entre la nature lexicale du verbe et le temps utilisé :

Ces « affinités » se traduisent par des associations fréquentes entre par exemple l'imparfait et les verbes du type *jouer/danser*,... et entre le passé simple et les verbes *tomber/exploser*,... Or, on sait que de telles associations se manifestent aussi chez l'enfant. (1991 : 210)

Les représentations cognitives de tel ou tel procès auraient donc un impact sur le choix des formes verbales ou, dit autrement, la nature lexicale du procès sélectionnerait le type de

---

<sup>9</sup> Le verbe de *langue* *climb* n'est pas lexicalement perfectif. La précision adverbiale *on board* introduit la perfectivité dans la mesure où elle signale le passage de l'extérieur à l'intérieur du bateau. Sur un bâtiment militaire, au moment où un officier s'engage sur la coupée, l'officier de service ou le gradé de quart lance l'ordre : « Sur le bord ! ». *Climb on board* serait probablement classé par Vendler dans la catégorie des "achievements". Trévisse (1994) fonde une bonne partie de son approche contrastive sur la classification quadripartite de Vendler, qui n'opère pas de distinction claire entre ce qui relève de la *langue* et ce qui relève du *discours*.

formes grammaticales à lui adjoindre. Ce point de vue est apparemment partagé par Riegel *et al.* qui formulent en termes plus linguistiques cette tendance orthonymique :

L'opposition sécant/non-sécant exprimée par les temps du verbe, s'articule avec l'opposition imperfectif/perfectif, véhiculée par le sens des verbes. Ceux-ci s'accordent **logiquement** avec l'aspect sécant quand ils sont imperfectifs (Julien lisait) et avec l'aspect non-sécant quand ils sont perfectifs (La marquise sortit). (1999 : 295 ; c'est moi qui souligne.)

Cette analyse se heurte toutefois à de nombreux contre-exemples et la théorie avancée vaut davantage pour la *perfectivité* que l'*imperfectivité*. En effet, si l'aspect lexical perfectif appelle naturellement une forme grammaticalement *perfective*, force est de reconnaître que l'aspect lexical *imperfectif* se marie aussi bien avec l'aspect grammatical *imperfectif* que *perfectif*. La résistance de l'*imperfectivité* grammaticale à la *perfectivité* lexicale a un fondement linguistique. L'*imperfectivité* grammaticale appliqué à un procès lexicalement *perfectif* impose un changement en profondeur. Elle a pour effet de dilater le seuil télique et permettre ainsi la saisie sécante du temps d'événement. La *matière lexicale* (autrement dit l'aspect lexical) livré par l'*idéogénèse* se trouve ainsi travaillée par l'aspect grammatical, livré par la *morphogénèse* (Guillaume, 1971). On comprend pourquoi l'imparfait marque un choix stylistique par rapport au passé simple dont la valeur plus neutre en fait la forme orthonymiquement attendue en contexte narratif.

Le processus de traduction se caractérise par une phase de *déverbalisation* suivie d'une phase de *reverbalisation* (voir *supra*, introduction). Le traducteur oublie d'abord le texte source pour convertir ensuite en mots, dans le texte cible, la réalité d'expérience qu'il s'est forgée à partir du texte-source. Il opte alors pour la solution la plus naturelle dans la langue d'arrivée. C'est le principe de l'orthonymie.

L'orthonymie repose sur des fondements linguistiques dont le traducteur n'a pas nécessairement conscience. La mise en évidence de ces paramètres permet d'explicitier un phénomène qui reste sinon purement intuitif. Si le traducteur recourt spontanément au prétérit simple, c'est parce que la perfectivité grammaticale de cette forme verbale est la mieux adaptée à l'expression de la chronologie événementielle. En outre, les procès lexicalement perfectifs représentant les meilleurs candidats à l'imparfait narratif, il semble que le traducteur soit là encore incité, plus ou moins consciemment, à préserver la congruence aspectuelle en choisissant dans la langue d'arrivée une forme grammaticalement *perfective*. Le recours à

l'imparfait narratif répond donc en français à un choix stylistique de l'énonciateur, l'emploi du prétérit correspond en anglais à un choix orthonymique du traducteur.

La traduction d'une forme imperfective par une forme perfective conduit à un aplatissement sémantique entre texte de départ et texte d'arrivée. Les effets de sens générés par l'imparfait en contexte narratif résultent d'une interaction rugueuse entre :

- un aspect lexical et grammatical de nature différente ;
- un cotexte qui demande une forme perfective et un énonciateur qui choisit de répondre à cette attente par une forme grammaticalement imperfective.

La déperdition observée dans la langue cible peut être relativisée si l'on considère que les effets de sens ne sont pas véhiculés par la seule forme verbale mais par tout un faisceau de paramètres co-textuels, au premier rang desquels figure l'antéposition du complément temporel (voir *supra*, note 7).

Qu'elle participe de la tendance générale ou au contraire s'en écarte, la traduction ne saurait être guidée par la seule intuition orthonymique. Une meilleure compréhension des processus linguistiques sous-jacents me paraît s'imposer non seulement pour mettre au jour, à partir d'un produit fini, les raisons ayant pu présider aux options retenues par le traducteur mais aussi et surtout pour éclairer les choix de celui-ci dans l'élaboration même du texte-cible.

Est-il enfin besoin de rappeler que cette analyse s'est efforcée de mettre en évidence des tendances et non des règles, à la lumière de l'apport théorique de la psychomécanique? Seuls des corpus larges et variés permettraient de confirmer les tendances dégagées dans cette étude et d'avancer des données chiffrées.

## **Bibliographie**

BARDIÈRE, Yves, 2009, *La Traduction du passé en anglais et en français. De l'aspect au temps*, Paris, L'Harmattan.

BERTHONNEAU, Anne-Marie et KLEIBER, Georges, 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait », *Langages* 112, p. 55-73.

BONNOTTE, Isabelle, FAYOL, Michel, GOMBERT, Jean-Émile, 1991, « La représentation cognitive des verbes ; approche descriptive et développementale », dans *Les Typologies de procès*, coll. « Actes et colloques », 28, Paris, Klincksieck, p. 209-295.

BOONE, Annie et JOLY, André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.

- BRES, Jacques, 1998, « L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas) », *Cahiers de praxématique*, vol. 32, Montpellier, Praxiling, p. 87-117.
- CHEVALIER, Jean-Claude et DELPORT, Maire-France, 1995, *L'Horlogerie de Saint-Jérôme. Problèmes linguistiques de la traduction*, Paris, L'Harmattan.
- De VOGÜÉ, Sarah, 1999, « L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant », *Cahiers de praxématique*, vol. 32, Montpellier, Praxiling, p. 43-68.
- GABILAN, Jean-Pierre, 2011, *L'imparfait français et ses traductions en anglais : approche méta-opérationnelle*, collection langages, Université de Savoie.
- GARNIER, Georges, 1985, *Linguistique et traduction : éléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*, Caen, Paradigme.
- GOSSELIN, Laurent, 1999, « Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif », *Cahiers de praxématique*, vol. 32, Montpellier, Praxiling, p. 19- 42.
- GUILLAUME, Gustave, [1964] 1984, *Langage et science du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval ; Paris, Nizet.
- , 1971, *Leçons de linguistique 1948-49*, série A, vol. 1, Québec, Presses de l'Université Laval ; Paris, Klincksieck.
- , 1991, *Leçons de linguistique 1938-1939*, série A, vol.10, Québec, Presses de l'Université Laval ; Lille, Presses Universitaires de Lille.
- , 1993, *Leçons de linguistique 1943-1944*, série A, vol.12, Québec, Presses de l'Université Laval ; Lille, Presses Universitaires de Lille.
- JOLY, André et O'KELLY, Dairine, 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- JOLY, André, 1996, « Les variations d'un "invariant" : approche morphogénétique de l'imparfait français », *Modèles linguistiques*, tome XVII, fasc. 1, vol. 33, p. 197-202.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1994, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MOIGNET, Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- POTTIER, Bernard, 1987, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, [1994] 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- SELESKOVITCH, Danica et LEDERER, Marianne, 1984, *Interpréter pour traduire*, Paris Didier érudition.
- TASMOWSKI-DE RYCK, Liliane, 1985, « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française*, 67, p. 59-77.



TRÉVISE, Anne, 1994, *Le Prétérit anglais*, Paris, Nathan.

VALIN, Roch, 1964, *La Méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval.

VENDLER, Zeno, 1957, « Verbs and Times », in *The Philosophical Review*, Vol. 66, N° 2, (Apr., 1957), p. 143-160, New York, Cornell University Press.

### **Corpus**

VERNE, Jules ([1870] 1994), *Vingt mille lieues sous les mers*, Paris, Éditions J'ai lu (abréviation : *VML*).

VERNE, Jules (1998), *Twenty Thousand Leagues under the Sea*, trad. William Butcher, Oxford, Oxford University Press. (a)

VERNE, Jules (1992), *Twenty Thousand Leagues under the Sea*, Anon., Hertfordshire, Wordsworth Editions. (b)

VERNE, Jules ([1969] 2001), *20,000 Leagues under the Seas*, trad. Mendor T. Brunetti, New York, Signet Classic. (c)